

Chers Parents, Chers Elèves,

La reprise partielle et progressive des cours annoncée à partir du 18 mai arrive à grands pas.

Nous mettons tout en œuvre, soyez-en assurés, pour permettre ce redémarrage dans des conditions d'hygiène optimale de sécurité et dans un climat de sérénité.

Vous vous posez, à juste titre une série de questions à laquelle nous allons répondre.

- **Qui rentre le 18 mai ?**

Phase 1 - à partir du 18 mai :

Reprise pour les élèves de 6^e primaire et 6^e secondaire (2 jours / semaine).

- **Qui rentre le 25 mai ?**

Phase 2 – à partir du 25 mai :

Après évaluation de la phase 1 et si toutes les conditions de sécurité sont réunies : reprise pour les élèves de 2^e secondaire (1 jour/semaine).

- **Et la suite ?**

Phase 3 – à partir du 2 juin :

Après évaluation de la phase 1 et 2, reprise pour les élèves de 1^{ère} primaire. (1 jour/semaine).

Pour les autres classes :

Jusqu'à ce qu'une reprise partielle soit possible en fonction de nouvelles directives de la Fédération Wallonie Bruxelles, des travaux à domicile continueront à être proposés. (Via e-learning)

- **Qu'en est-il des élèves en difficulté scolaire ?**

Les équipes éducatives pourront identifier les élèves qui nécessiteraient un suivi particulier ou une remédiation éventuelle.

Sous réserve des capacités organisationnelles, ces élèves pourront être invités à se rendre le mercredi à l'école pour renouer le contact avec leurs enseignants à partir du 25 mai.

- **Comment seront organisées les garderies ?**

Durant toutes les phases de reprise, les garderies organisées jusqu'ici seront poursuivies.

Au regard de la reprise progressive de l'activité économique et professionnelle, il convient d'anticiper la montée en puissance des garderies. Afin d'en optimiser l'organisation, l'inscription préalable, au plus tard 24h à l'avance, est requise.

Nous en appelons à la responsabilité collective des parents pour qu'ils envisagent toutes les alternatives de garde possibles n'impliquant pas de personnes à risque.

- **Qu'en sera-t-il des évaluations et des examens de juin ?**

Toute évaluation ne pourra avoir qu'un caractère strictement formatif.

En d'autres termes, il n'y aura pas de cotations pour la dernière période et pas de session d'examens.

- **Sur quels éléments se basera le conseil de classe pour décider de la réussite ou non de l'année scolaire ?**

Lors des délibérations de juin, les professeurs fonderont leur appréciation sur les informations qu'il aura été possible de recueillir sur l'élève : résultats d'épreuves obtenus cette année, études antérieures, éléments connus dans le dossier scolaire de l'élève, entretiens antérieurs avec l'élève et les parents, ...

En tout état de cause, la période de suspension des cours ne portera pas préjudice à l'élève, et les professeurs feront preuve de bienveillance dans l'appréciation de ses acquis.

Les conseils de classe délibératifs de l'année scolaire auront lieu fin juin. Nous attendons encore des informations de la FWB quant aux dates de remise des résultats.

Nous espérons avoir répondu clairement à vos questions et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Directrice du Fondamental

C. Casimir

Le Chef d'établissement f.f.

J-M Belle

**PARTAGEZ LES BONS RÉFLEXES,
PAS LE VIRUS.**

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE

.be
Une initiative des autorités belges